

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le règlement RCA17-08-9 annulant divers règlements d'emprunt et adopté par le Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à la séance ordinaire du 9 janvier 2018, a été approuvé par le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 14 juin 2018.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au Bureau du Citoyen de Saint-Laurent à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 27 juin 2018

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that by-law RCA17-08-9 cancelling by-laws on loans and adopted by the Borough Council of Saint-Laurent at its general meeting of January 9, 2018, has been approved by the *Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*, on June 14, 2018.

Notice is also given that this by-law is filed at the Citizen's Office of Saint-Laurent at the disposal and for the information of all interested persons

Montréal, June 27, 2018

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council